

Publications économiques et financières



Synthèse annuelle

N°330 / Avril 2021

L'ÉCONOMIE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE EN 2020

Introduction

Alors que la Polynésie française s'inscrivait en 2019 dans une trajectoire économique très favorable, l'irruption de la pandémie de Covid-19 sur le territoire au début du mois de mars, l'a plongée dans une crise profonde.

La forte inquiétude des entrepreneurs, perceptible dès le premier trimestre, s'exprime dans la dégradation brutale de l'indicateur du climat des affaires (ICA), puis dans les premiers résultats de l'enquête menée par le CEROM, qui a révélé que 85 % des entreprises avaient enregistré une baisse d'activité pendant le confinement¹. L'importance de la reprise économique s'annonce encore incertaine.

Particulièrement vulnérables du fait d'une fréquentation touristique divisée par trois, les acteurs du secteur touristique constatent une diminution majeure de leur activité qui menace leur trésorerie et leurs effectifs.

Face à la gravité de la situation, les autorités publiques nationales et locales ont déployé des dispositifs de soutien inédits destinés à sauvegarder les emplois et à soutenir la trésorerie des entreprises.

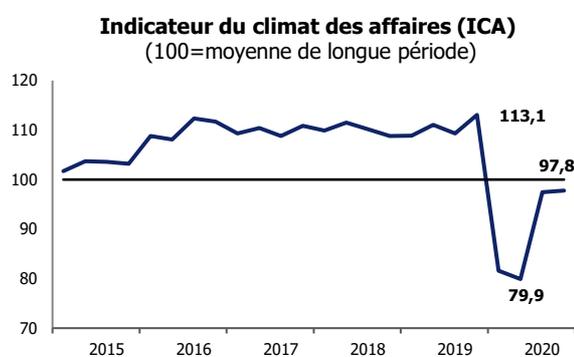
Dans ce contexte, le système bancaire est fortement sollicité pour accompagner le financement de l'économie pendant cette période de crise sanitaire avec notamment la mise en place de prêts garantis par l'État en faveur des entreprises. Cet accompagnement a été facilité par la nouvelle politique monétaire accommodante menée par l'IEOM.

Remise en cause de la trajectoire favorable

Une forte détérioration du climat des affaires

Après plusieurs années au-dessus de sa moyenne de longue période, l'annonce d'un confinement en Polynésie française provoque une chute de l'ICA de 31,5 points dès le premier trimestre 2020.

Il faut ensuite attendre le troisième trimestre pour qu'il se stabilise à un niveau légèrement inférieur à sa moyenne de longue période, à la faveur d'une reprise de l'activité et d'un regain de confiance des entrepreneurs.



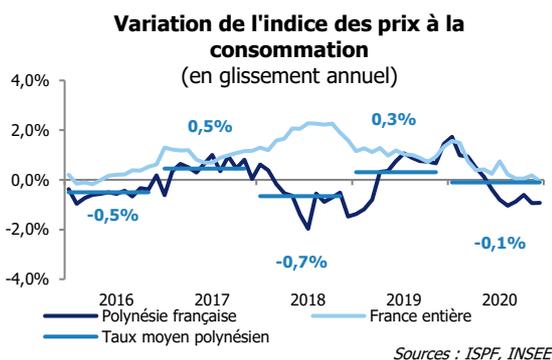
¹ CEROM, "Première enquête : la situation économique en avril 2020", juin 2020.

Des prix à la consommation stables

Malgré une légère progression en début d'année, les prix à la consommation se contractent au deuxième semestre, conduisant à une stabilisation de l'indice des prix moyen en 2020 (-0,1 %) par rapport celui de l'année précédente.

Alors que le prix des communications poursuit une baisse déjà amorcée depuis plusieurs années (-11,7 %), elle est renforcée par une diminution des prix dans la section transport (-1,8 %) qui s'explique, tant par la baisse du prix des carburants, que par celle du prix des transports aériens.

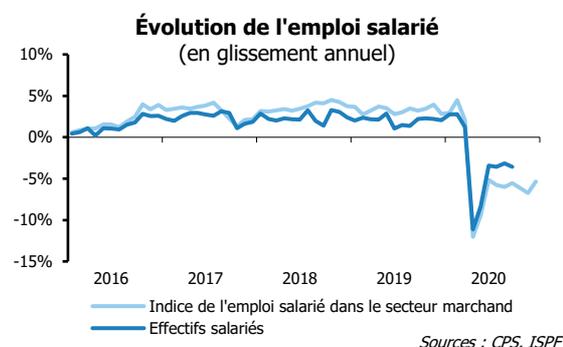
À l'inverse, les produits alimentaires voient leurs prix augmenter de 2,8 % en moyenne poursuivant une tendance déjà observée en 2019, accentuée par le surcoût des importations généré par les difficultés d'approvisionnements.



Un marché de l'emploi qui résiste

Après avoir enregistré une progression annuelle moyenne de 2,7 % entre 2015 et 2019, l'indice de l'emploi salarié se contracte de 4,4 % en 2020.

Sur les dix premiers mois de l'année, les effectifs salariés du secteur privé diminuent en moyenne de 3,0 % par rapport à l'année précédente. Cette baisse correspond à la suppression d'environ 2 000 emplois. Particulièrement sensible dans le secteur de l'hôtellerie (-17,0 %, soit - 1 300 emplois), elle est bien moindre dans l'industrie (- 2,0 %). Seul le secteur du BTP se relève rapidement du choc provoqué par le confinement et voit ses effectifs progresser de 7,1 %.



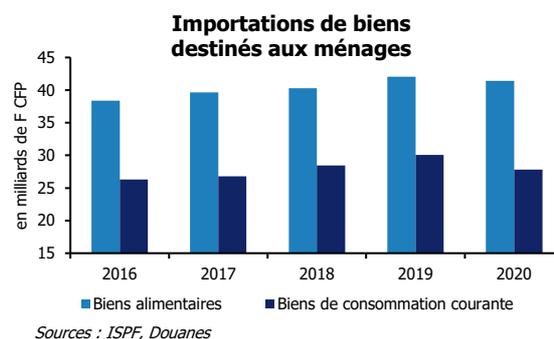
Néanmoins, les dispositifs déployés par le Pays permettent la prise en charge partielle de la perte de revenus subie par les actifs dont le temps de travail a été réduit du fait de la crise sanitaire. Ils participent ainsi à soutenir un marché du travail fragilisé.

Une consommation résiliente

Par rapport à l'année précédente, entre janvier et octobre 2020, la masse salariale moyenne a diminué de 4,3 %, passant de 18,4 milliards de F CFP à 17,6 milliards.

Au cours de cette année atypique, tant pour la consommation que pour les approvisionnements, les importations de biens de consommation courante (- 7,4 %) et de produits alimentaires (-1,5 %) se sont contractées. Cette tendance est plus marquée encore pour les immatriculations de véhicules neufs qui diminuent de 23,5 %.

Toutefois, les professionnels du secteur du commerce interrogés par l'IEOM constatent un retour à un niveau d'activité relativement satisfaisant dès le deuxième semestre 2020.

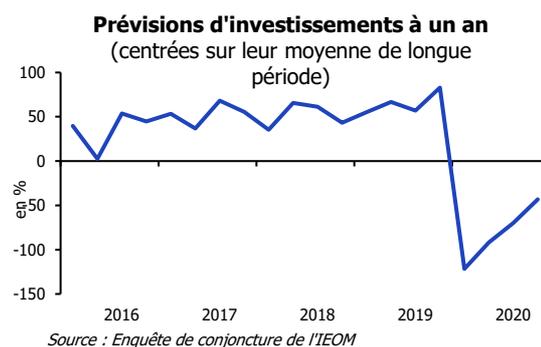


Les ménages, pilier de l'investissement en 2020

Lourdement impactées par la crise et incertaines quant à l'avenir, la plupart des entreprises ont suspendu leurs programmes d'investissements en 2020 et n'envisagent pas de les reprendre en 2021. Ainsi, la production de crédits d'équipement se contracte de 28,1 % pour s'établir à 21,7 milliards de F CFP en 2020, contre 30,2 milliards en 2019.

À l'inverse, les particuliers ont profité d'une baisse du coût du crédit pour poursuivre leurs projets immobiliers. L'encours des crédits à l'habitat progresse de 4,6 % à fin décembre, contre +6,2 % en 2019, pour s'établir à 238 milliards de F CFP. Dans une logique de soutien à la relance économique, le gouvernement du Pays a validé une réactivation de l'Aide à l'investissement des ménages qui devrait encourager le maintien de cette tendance en 2021.

Enfin, la direction de l'équipement a liquidé 9 milliards de F CFP en 2020, contre 10 milliards en 2019. Cette baisse de 12,0 % s'explique par une interruption des chantiers pendant plusieurs mois, liée au confinement. Pour 2021, le Pays a intégré à son plan de relance 2021-2023 un important programme d'investissements. Ce sont ainsi près de 55 milliards de F CFP de crédits d'investissement qui ont été annoncés.



Une dépression généralisée

Un secteur tertiaire inégalement impacté

Interrogées par le CEROM dans le cadre d'une série d'enquêtes sur l'impact de la Covid-19, les deux tiers des entreprises de services (hors tourisme) estiment avoir enregistré une baisse de leur chiffre d'affaires en 2020¹, à divers degrés.

Pour les neuf premiers mois de l'année², les entreprises de télécommunication voient leur chiffre d'affaires progresser de 2,7 %, tandis que le secteur des arts, spectacles et activités récréatives connaît une période extrêmement difficile (-38,5 %). La situation des commerces est également disparate (-6,5 % au global) ; les détaillants enregistrant une légère perte d'activité (-2,4 %) là où les grossistes (-8,6 %) et les concessionnaires automobiles (-16,1 %) enregistrent une contraction plus marquée de leur chiffre d'affaires.

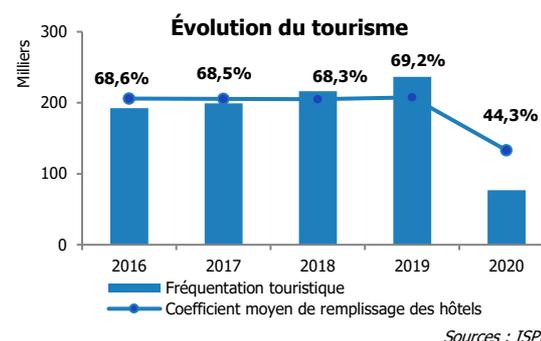
La chute brutale du secteur du tourisme

Entre 2019 et 2020, la fréquentation touristique est divisée par trois (-67,5 %) et passe de 237 000 à 77 000 personnes.

Soumis à des restrictions de déplacement strictes et à la suspension de plusieurs lignes aériennes, les voyageurs en provenance du Pacifique, d'Asie et d'Amérique latine, ne se sont pas rendus en Polynésie française alors que les seuls marchés étatsunien et français ont pu être maintenus, mais dans une moindre proportion. Ces derniers ont respectivement permis l'entrée de 45,3 % et 36,5 % des touristes.

Le secteur de l'hôtellerie souffre d'une forte baisse d'activité et les établissements ouverts enregistrent un coefficient de remplissage moyen de 44,3 %, soit près de 25 points en dessous de son niveau de 2019 (69,2 %).

Selon l'enquête menée par le CEROM en décembre 2020, 71 % des entreprises du secteur touristique indiquent enregistrer une baisse de chiffre d'affaires supérieure à 50 % en 2020, contre 25 % de l'ensemble des entreprises.



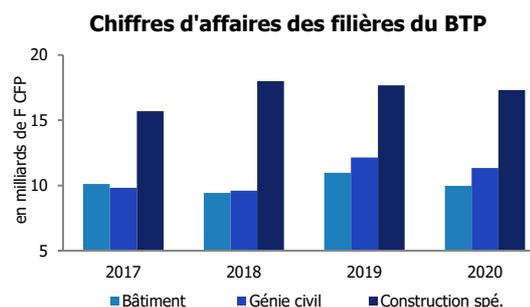
¹ CEROM, "Troisième enquête : vers une lente convalescence ?", décembre 2020.

² Dernières données disponibles.

Maintien de l'activité dans le BTP

En raison d'une interruption de l'activité pendant la période de confinement, le secteur du BTP enregistre une baisse de chiffre d'affaires de 5,4 % sur les neuf premiers mois de 2020. Cependant, les entrepreneurs interrogés par l'IEOM témoignent d'une reprise de leur activité dès le troisième trimestre qui leur a permis de préserver leur trésorerie et leurs effectifs.

Malgré un redémarrage favorisé par l'exécution des projets initiés avant la crise et le maintien de l'investissement privé, la filière bâtiment subit une baisse de chiffre d'affaires de 9,3 % sur les neuf premiers mois de l'année.



Sources : ISPF

Grâce au maintien de la plupart des marchés publics et une reprise d'activité rapide, les filières génie civil et travaux de construction spécialisés, enregistrent une contraction moindre de leurs chiffres d'affaires sur la période, respectivement de 6,7 % et 2,1 %. Néanmoins, pour les mois à venir, les entreprises de ce secteur scrutent les appels d'offres des collectivités et notamment les projets relevant du plan de relance du Pays.

Une industrie au ralenti

Le chiffre d'affaires généré par le secteur industriel au cours des trois premiers trimestres de 2020 s'inscrit en baisse de 4,1 % par rapport à 2019. Les professionnels interrogés par l'IEOM confirment cette baisse d'activité malgré une légère reprise au troisième trimestre, après la levée des mesures de confinement et la réouverture des frontières. Néanmoins, leur situation de trésorerie est jugée plutôt favorablement.

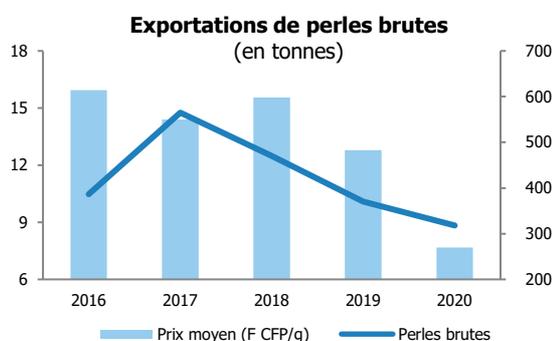
L'industrie agroalimentaire, particulièrement touchée par les mesures sanitaires, voit son chiffre d'affaires baisser de 6,4 % sur neuf mois. Cette dégradation s'explique notamment par une forte baisse des volumes de produits agroalimentaires exportés en 2020 (-26,1 %) et par l'interdiction, puis les restrictions de vente appliquées de boissons alcoolisées sur le territoire pendant plusieurs semaines.

La perliculture : grande victime de la crise

La forte réduction des vols commerciaux a lourdement impacté les exportations de poisson (-53,0 % par rapport à 2020) et de vanille (-51,9 %).

Le volume des exportations de perles brutes enregistre une chute encore plus brutale de 77 %. Déjà fragilisée depuis plusieurs années par une conjoncture locale et internationale défavorable, la perliculture voit ses difficultés amplifiées par la crise sanitaire. À la faveur de la suspension exceptionnelle du Droit spécifique de la perle à l'export (DSPE), les ventes ont repris au quatrième trimestre, mais enregistrent un prix moyen historiquement bas (220 F CFP par gramme).

À l'inverse, les productions agricoles orientées vers le marché local semblent moins impactées notamment grâce au maintien de la consommation.



Source : ISPF

L'accompagnement des banques pendant la crise économique

Alors que le dynamisme de l'économie polynésienne est gravement remis en cause par la crise Covid-19, l'activité bancaire de la place s'intensifie. En première ligne dans la chaîne de distribution des prêts garantis par l'État (PGE)¹ les banques locales ont vu leurs encours de crédits progresser, +14,2 % en glissement annuel fin 2020 (+8,6 % fin 2019) -, ainsi que leurs dépôts, +15,7 % (+6,2 % fin 2019), recueillant en outre l'épargne de précaution constituée par les ménages.

¹ Prêt consenti par les banques aux entreprises de toutes tailles, quelle que soit leur forme juridique (hors sociétés civiles immobilières, établissements de crédit et sociétés de financement) dont le montant ne peut excéder trois mois de chiffre d'affaires, ou deux ans de masse salariale pour les entreprises nouvelles ou innovantes. Destiné à soutenir la trésorerie des entreprises, il bénéficie d'une garantie de l'État jusqu'à 90 % (70 % ou 80 % si l'entreprise emploie plus de 5 000 salariés ou réalise un chiffre d'affaires supérieur à 1,5 milliard d'euros, soit 179 milliards de F CFP).

Elles clôturent l'exercice 2020 avec une position extérieure nette de 63 milliards de F CFP, en hausse de 39 %. Néanmoins, l'expansion de leur volume d'activité dans un contexte de taux bas ne leur permet pas de préserver leur PNB qui recule de 3 %, tandis que leur résultat net tend vers zéro.

Une forte augmentation de la collecte de dépôts

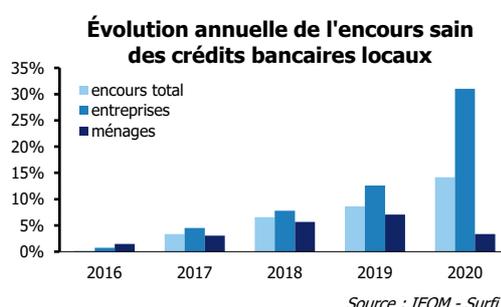
En 2020, la collecte de dépôts progresse très significativement, +96 milliards de F CFP (+36 milliards de F CFP en 2019), portant principalement sur les dépôts à vue (+92 milliards de F CFP) et accessoirement sur les comptes sur livret (+19 milliards de F CFP), au détriment des dépôts à terme (-13 milliards de F CFP).

Cette évolution concerne les entreprises (+45 milliards de F CFP), les ménages (+37 milliards de F CFP) et les collectivités locales (+14 milliards de F CFP).

Une activité de crédit focalisée sur l'octroi de PGE

Face à la détérioration soudaine de la conjoncture et les incertitudes sur le retour à la normale, qui ont contraint les pouvoirs publics à adopter des mesures de sauvegarde de l'emploi et de soutien de la trésorerie des entreprises, les banques ont été au cœur du processus d'octroi des PGE. De fait, la hausse de l'encours des crédits sains, +14,2 % sur l'année, a concerné les entreprises en grande majorité en 2020. La production des banques a atteint 160 milliards de F CFP, en hausse de 25 % par rapport à 2019, dynamisée par l'octroi de crédits de trésorerie aux entreprises qui a quadruplé (65 milliards de F CFP dont 53 milliards de PGE).

Ainsi, la progression de l'encours sain repose principalement sur les entreprises (+31,0 %), davantage sur le financement de leur trésorerie (+62,3 %) que sur celui de leurs investissements (+9,0 %). L'encours sain des ménages enregistre une progression de 3,3 % (+7,1 % en 2019), soutenu par les crédits à l'habitat (+5,8 %), les crédits à la consommation s'inscrivant en repli de 1,8 %.

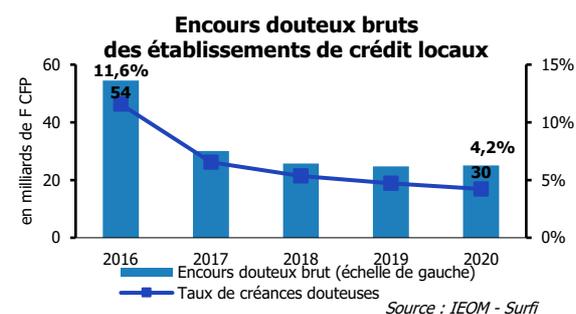


Quant aux établissements situés en dehors de la zone d'émission, dont l'activité est majoritairement orientée vers le financement de l'habitat des ménages et des collectivités publiques, ils voient leur encours sain augmenter de 16,2 % (-9,6 % en 2019), dynamisé notamment par le prêt sollicité par le Pays à l'appui de son plan de sauvegarde de l'économie. Fin 2020, la dette de ce dernier était estimée à 113 milliards de F CFP contre 80 milliards en décembre 2019, rompant avec le mouvement de désendettement engagé depuis plusieurs années.

Le risque de contrepartie encore peu impacté

Au 31 décembre 2020, l'encours des créances douteuses brutes s'établit à 25,1 milliards de F CFP et croît de 1,6 %, rythme bien inférieur à celui de l'encours total brut des crédits (+13,6 %). Par conséquent, le taux de créances douteuses diminue à 4,2 % (4,7 % fin 2019).

L'importance relative des PGE dans le total des nouveaux crédits devrait contribuer à préserver quelque peu le niveau de risque de crédit des établissements de crédit polynésiens.



Perspectives

Fin 2020, les perspectives de décrue de la Covid-19 et l'amplification de la campagne de vaccination des premiers mois de l'année 2021 constituent des perspectives favorables pour les acteurs économiques polynésiens. Mais la recrudescence mondiale de la pandémie avec l'apparition de plusieurs variants et son corollaire de restrictions, notamment l'instauration début février 2021 d'un contrôle rigoureux des entrées sur le territoire, a repoussé d'autant les espoirs de reprise des secteurs les plus dépendants des flux internationaux.

Dans l'attente d'un retour à une conjoncture plus favorable qui reste encore incertaine, la préservation du tissu économique local est largement conditionnée par le maintien des dispositifs d'aides publiques pour les secteurs les plus fragilisés et dépendra du soutien par la consommation des ménages et l'investissement des entreprises.